



Expert automobile mandaté et obligations

Par **marcol**, le **06/07/2011** à **15:34**

Bonjour,

Un expert mandaté par une assurance a quels droits et devoirs ?

est il sensé être impartial ou, de fait, par son mandat, est il partie intégrante de l'assurance ?

a t'il comme devoir d'[fluo]envoyer un rapport d'expertise[/fluo] ou seulement ses conclusions

Merci

Je me permet d'ajouter sans aucune intention de blesser que seuls les faits et lois m'intéressent

Je suis conscient de l'intéret suscité par ces questions et du nombre d'avis intéressants et passionnants que cela doit générer, mais c'est un cas concret et mon besoin réside a ce stade dans des arguments précis pour courrier a réaliser

encore merci...